

Stratégie de plaidoyer auprès des député(e)s de l'ancienne région Midi-Pyrénées

Le 28 août 2017

# PLAIDOYER (DEPUTE(E)S DE MIDI-PYRENEES)

Définition des sujets à aborder lors des rencontres avec les député(e)s et calendrier de rencontres

Lors du conseil d'administration du 20 juin dernier, il a été acté que

- le prochain CA adoptera l'ordre du jour des rencontres à établir avec les député(e)s
- le prochain CA adoptera un calendrier de rencontre (priorité aux députés ayant répondus, aux deux députés ariégeois et Mme TOUTUT PICARD)
- un mail serait envoyé avant le prochain CA aux nouveaux avec les 10 propositions de FNE
- les nouveaux seraient automatiquement inscrits à notre lettre d'infos

La présente note vise à déterminer les sujets et le calendrier.

Les deux derniers points ont déjà été traités.

## PROPOSITION DE CHOIX DE SUJETS A ABORDER LORS DES RENCONTRES AVEC LES DEPUTE(E)S

Notre fédération nationale nous a alertés sur l'importance de fixer un ordre du jour restreint à 3 sujets maximum.

Il est donc proposé de retenir les 3 propositions suivantes issues de FNE puis de les illustrer avec des projets et/ou dossiers locaux.

**Propositions** nationales de FNE

#### 1. Qualité de l'air

Compte tenu des actions menées par FNE Midi-Pyrénées sur la thématique « qualité de l'air » et des pics de pollution récurrents sur nos territoires (urbains et ruraux), il est proposé de retenir la proposition suivante de FNE :

« 3. IMPOSER UN CRITERE « QUALITE DE L'AIR » DANS LE BONUS-MALUS AUTOMOBILE



Le constat: En décembre 2016, la France a connu le pic de pollution le plus intense depuis 10 ans. Moins flagrante, l'exposition à un air de qualité moyenne, en continu, a un impact dévastateur sur la santé. La pollution de l'air est la troisième cause de mortalité dans notre pays, liée à 52 000 décès prématurés par an, soit 145 personnes par jour, d'après l'Agence Européenne de l'Environnement. Pour couvrir son coût sanitaire, économique et financier, les Français déboursent chaque année plus de 100 milliards d'euros. L'Organisation mondiale de la santé classe les émissions de moteurs diesel comme cancérigènes certains. En ville, la première source de pollution aux particules fines, polluants particulièrement dangereux pour notre organisme, est le trafic routier.

**Notre proposition**: Pour encourager les Français à s'équiper avec des véhicules moins polluants, nous proposons l'intégration d'un critère « qualité de l'air » au bonus-malus automobile, ce qui se traduit par une incitation financière au moment de l'achat pour les véhicules émettant le moins de polluants. »

Cette proposition peut être illustrée par des sujets locaux en lien avec la problématique :

- La gestion des écobuages dans les Hautes-Pyrénées et l'Ariège ;
- Les choix du projet « Mobilités 2020 2025 2030) » (révision du PDU de l'agglomération toulousaine);
- Les pics de pollution en particules fines (PM10) dans la vallée du Lot<sup>1</sup> (46 : impact de la biomasse), dans l'agglomération toulousaine (31), la vallée des Gaves (65), etc.

#### 2. Pesticides

Compte tenu des nombreuses actions menées par FNE Midi-Pyrénées pour limiter voire interdire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et des enjeux territoriaux (prédominance de grandes cultures en Midi-Pyrénées), il est proposé de retenir la proposition suivante émise par FNE :

#### « 5. REDUIRE DE MOITIE L'UTILISATION DES PESTICIDES D'ICI 2025

Le constat : Entre 2009 et 2015, la consommation de pesticides a augmenté de 18 % en France. Aucune distance de sécurité n'est imposée entre les champs traités et les habitations. En moyenne, une pomme est traitée 36 fois. Ces produits phytosanitaires nuisent à l'environnement et à notre santé. Les personnes trop exposées, agriculteurs en tête, sont davantage touchées par la maladie de Parkinson, les risques de cancers ou d'infertilité. En se passant de pesticides de synthèse, l'agriculture biologique, en pleine croissance, a pourtant apporté la preuve qu'une autre agriculture est possible, avec un impact positif sur l'emploi rural.

**Notre proposition :** Il devient impératif de réduire l'exposition de tous à ces produits. Comment ? En formant les agriculteurs, en s'appuyant sur l'expérience des fermes qui ont déjà réduit l'usage des pesticides, en imposant que ceux qui conseillent sur l'utilisation des pesticides ne puissent plus être les vendeurs, dont l'intérêt n'est pas bien sûr de diminuer les quantités vendues. »

Cette proposition peut être illustrée par des sujets locaux en lien avec la problématique :

\_

http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/la-pollution-aux-particules-fines-equivalentes-dans-l-air-du-lot-du-gers-et-de-toulouse-924675.html



- L'état des masses d'eau du bassin (eaux souterraines et superficielles), 63% d'entre elles risquent de ne pas atteindre un état écologique à l'horizon 2021 (cf. documents préparatoires du SDAGE Adour Garonne), or les pollutions diffuses sont majoritaires sur le bassin;
- L'insuffisance des arrêtés préfectoraux définissant les points à prendre compte dans le cadre des zones non traitées (cf. notamment la situation dans le Tarn-et-Garonne) ;
- l'absence de distance minimale lors des épandages de phytos à proximité des maisons d'habitations, etc.

#### 3. Loi sur les sols

Compte tenu des actions menées dans le cadre du projet fédéral de FNE (séminaire sols et eau, stands « appel du sol »), de notre note de positionnement sur les sols et l'eau mais aussi des nombreux enjeux attachés à cette problématique (consommation de l'espace naturel et agricole par des centres commerciaux, etc.), il est proposé de retenir cette dernière proposition :

#### « 6. OBTENIR UNE LOI QUI PROTEGE VRAIMENT LES SOLS

**Le constat**: Les sols nous sont indispensables. Ils filtrent l'eau, nous nourrissent, nous habillent, nous soignent <u>et bien plus encore</u>. Ils sont un réservoir de biodiversité. Enfin, ils stockent du carbone... Et pourtant, pollués, étouffés, rongés, ils sont en danger. Nous perdons chaque année 60 000 hectares de terres agricoles et 20 000 hectares d'espaces naturels.

**Notre proposition :** Protégeons réellement les sols avec une loi votée au Parlement, qui répondra aux principaux risques qui les menacent : l'érosion, l'imperméabilisation, l'appauvrissement en matières organiques, les pollutions, la destruction des espaces naturels... »

Cette proposition peut être illustrée par des sujets locaux en lien avec la problématique :

- Consommation d'espaces naturels et agricoles par des zones commerciales (ex. Val Tolosa (31), ZAC Parc de l'Adour (65), etc.)
- Le déficit quantitatif en eau et le rôle de stockage des sols « vivants » (territoire avec projets de retenues, Tescou, Adour, etc.)



### PROPOSITION DE CALENDRIER DE RENCONTRES AVEC LES DEPUTE(E)S

Compte tenu de l'absence de député(e)s de l'ancienne région Midi-Pyrénées au sein de la « commission développement durable et de l'aménagement du territoire », il est proposé de flécher prioritairement les élus membres de la commission des « affaires économiques » en charge notamment de l'agriculture, de l'urbanisme, de l'énergie, du tourisme et du logement.

Il est donc proposé de modifier l'ordre de rencontre acté lors du dernier conseil d'administration en privilégiant les député(e)s susceptibles d'être influents sur des thématiques liés à nos actions.

Voici une proposition de calendrier de rencontre (tous les 2 mois) des député(s)s membres de la commission des affaires économiques en Midi-Pyrénées. Cet agenda recouvre 5 départements sur 8.

Octobre 2017 : <u>Bénédicte Taurine (09)</u>, France Insoumise, députée de l'Ariège, membre de la commission des affaires économiques

**Décembre 2017** : Mickael Nogal (31), la République en Marche, député de la Haute-Garonne, vice-président de la commission des affaires économiques

**Février 2018** : <u>Jean-Bernard Sempatous (65)</u>, la République en Marche, député des Hautes-Pyrénées, membre de la commission des affaires économiques

Avril 2018 : <u>Huguette Tiegna (46)</u>, la République en Marche, députée du Lot, membre de la commission des affaires économiques

Juin 2018 : Anne Blanc (12), la République en Marche, députée de l'Aveyron, membre de la commission des affaires économiques